

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen séance du 28 mars 2022 à 20h00 en la Mairie de Rittershoffen

Présents : Weigel Jean-Bernard *Maire*, Hoffmann Thierry *Adjoint* et Klein Sébastien *Adjoint*.
Buhler Florine, Sattler Annick, Schmidt Christine, Andler Mathieu, Durst Jean-Jacques, Fischer
Damien, Kern Marc, Rohrbacher Patrick, Stoehr Cédric, Vonau Fabrice, Wohlhuter Olivier.

Excusée : Diho Catherine.

Secrétaire : Klein Sébastien.

Le compte-rendu comporte : 3 pages.
La réunion démarre à 20h04 et se termine à 22h40.

1. Validation du compte-rendu de la séance du 11 février 2022.

Validation à l'unanimité.

2. Fixation des taux d'impositions des taxes locales directes

VOTE à l'unanimité pour le maintien des taux d'imposition en 2022.

3. Comptes administratifs et comptes de gestion du receveur 2021 : Commune et Chaufferie

Compte administratif de la Commune :

Excédent de fonctionnement 519 579,94 €

Déficit d'investissement 324 550,11 €

Excédent global de clôture : 195 026,83 €

VOTE à l'unanimité

Compte administratif de la chaufferie :

Déficit de fonctionnement 105 615,01 €

Excédent d'investissement 43 553,58 €

Déficit global de clôture : 62 061,43 €

VOTE à l'unanimité

Décharge est donnée au receveur pour le compte de gestion de la chaufferie communale ainsi
que pour le compte de gestion de la Commune.

VOTE à l'unanimité

4. Affectation du résultat : Commune et Chaufferie.

VOTE à l'unanimité

5. Budgets prévisionnels 2022 : Commune et Chaufferie.

Compte administratif de la Commune :

Dépenses et recettes de fonctionnement 760 730 €

Dépenses et recettes d'investissement 1 245 383 €

Compte Administratif de la chaufferie :

Dépenses et recettes de fonctionnement 184 768 €

Dépenses d'investissement 49 434 €

Recettes d'investissement 88 685 €

VOTE à l'unanimité

6. Désignation d'un référent « laïcité ».

Le référent laïcité est chargé d'apporter tout conseil utile au respect du principe de laïcité. Thierry Hoffmann est proposé pour cette mission.

VOTE à l'unanimité

7. Panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église catholique : signature d'une convention et fixation du loyer de location avec son indexation.

Dans le cadre de la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'église catholique, le Conseil Municipal charge le Maire de signer une convention entre la Commune et la société Énergie Laeuffer. La rémunération sera de 1100 €/an et sera indexée sur le coût de la construction.

VOTE à l'unanimité pour la signature de la convention par M. le Maire

8. Achat d'un défibrillateur pour la place Franck-Neumann.

Un devis a été réalisé pour l'achat d'un défibrillateur supplémentaire afin de pouvoir en bénéficier au plus près des Établissements Recevant du Public se trouvant à proximité de la mairie (école, églises, mairie, agence postale...). Il sera installé sous les arcades de la mairie. Le devis de la Sté Schiller s'élève à 1653 € et inclut la première année de maintenance.

VOTE à l'unanimité pour l'achat du défibrillateur.

9. Réfection de la partie basse du chemin remontant de l'étang vers l'antenne Free.

Afin de limiter la dégradation du chemin goudronné menant à l'étang de pêche, l'Association Foncière propose de consolider une partie du chemin communal en parallèle du chemin goudronné (repéré en rouge sur le plan ci-dessous). Cela permettra aux convois « lourds » de l'utiliser pour préserver le chemin goudronné.



L'AF propose que la commune prenne en charge le décaissement 4 600€ TTC et que l'AF se charge du remblai.

VOTE 12 voix pour la prise en charge du décaissement, 1 contre et 1 abstention.

10. SCR versement d'une subvention.

VOTE à l'unanimité pour le versement d'une subvention 1000€

11. Demande de subvention l'Association des Œuvres Scolaires (AOS)

L'AOS sollicite la commune pour le versement d'une subvention de 1,50€ par élève (74 élèves) soit 111€.

VOTE à l'unanimité pour le versement d'une subvention de 111€.

12. Bâtiment de l'école élémentaire raccordement à la fibre

Afin de pouvoir raccorder le bâtiment de l'école élémentaire (école + locataires), Rosace devra intervenir pour la pose d'un boîtier de raccordement collectif dans le bâtiment. Des dépenses seront à prévoir, idem pour l'école maternelle.

13. Choix d'un bureau d'études pour la sécurisation du réseau routier communal

Plusieurs bureaux d'études ont été sollicités pour la réalisation d'une offre pour la réalisation de la sécurisation du réseau routier communal.

VOTE à l'unanimité pour confier le dossier au bureau d'étude M2i.

14. Vente des parcelles suite au comblement du fossé de rétention

La vente des parcelles, à 2 500€ l'are, suite au comblement du fossé de rétention se fera suivant le tableau ci-dessous :

Acquéreurs	N° des parcelles de la section 13	Surface
<i>Pour mémoire : parcelles vendues avant 2021</i>		
KAYSER Pascal et Laetitia	7/81	1.33 ares
CASPAR Sébastien et Camille	4/81	1.59 ares
<i>Pour mémoire : parcelles vendues en 2021 et 2022</i>		
WEIMER Jean-Luc et NUSSBAUM Corine	6/81	1.93 ares
BATT Steeve et WALTER Carine	5/81	1.89 ares
SCHMITT Gaëlle	3/81	1.60 ares
WAGNER Nicolas	2/81	1.41 ares
SCHULZ Christophe et Sophie	1/81	1.78 ares

VOTE à l'unanimité pour la vente des parcelles

15. Divers

- Forêt : bois d'affouage, fonds de coupes. La vente des fonds de coupe est prévue 29 avril et celui du tirage des lots du bois d'affouage en juin.
- Aides à l'Ukraine : Les dons en numéraire étant à privilégier, pas d'action spécifique de la commune.
- Extension du lotissement délais : Le permis d'aménager a été accordé. Mise en construction prévue pour septembre – octobre 2022.
- Mise en conformité électrique de la mairie : Les travaux ont débuté S12 et se poursuivront jusqu'en S13.

